



Edito

QUAND LE RÉEL N'EST PAS LE MÊME...

Depuis des années, la plupart des travailleurs vivent dans un monde à part, dans une dimension qui ne correspond en rien à ce que les gouvernants peuvent dire et décider. Les discours successifs et décisions servent uniquement à rassurer et montrer que tout est sous contrôle, que le politique en place gère.

Nous vivons dans une temporalité complètement déconnectée de ce que vit la majorité d'entre nous. La minorité étant aux manettes des situations que nous subissons, nous sommes bien sur deux terrains opposés comme deux aimants sur un même pôle, ni approachable, ni réconciliable.

Le temps des uns n'est surtout pas le temps des autres. Crises après crises, pas les nôtres mais bien les leurs, nos conditions de vie se dégradent comme si ce n'était qu'un destin écrit par avance, comme si certains décidaient à notre place et nous montraient notre funeste destin. C'est ce que la bourgeoisie veut nous faire accepter sans que nul ne s'en offusque ni se manifeste en rébellion.

Dernier exemple en date, l'augmentation des prix des carburants, de l'énergie et des conséquences visibles ou invisibles. Nous assistons en ce moment à une supercherie intellectuelle qui est décidément la marque de fabrique du patronat. Bien évidemment, il n'y est pour rien

comme pour le lait qui déborde de la casserole quand il bout. Ce n'est pas la faute du feu mais celui qui regarde le lait, ce n'est pas la faute de celui qui a l'allumette mais de celui qui n'a pas surveillé ni enlevé à temps.

Donc nous subissons les conséquences du débordement laitier et du nettoyage comme nous serions responsables des reconquêtes impérialistes américaines, israéliennes, françaises et autres pour accepter notre propre sort. Eh oui, la conquête et le commerce du pétrole et des terres rares en Iran, au Liban et plus largement au Moyen-Orient, comme sur le continent africain, seraient divins pour notre bien-être au quotidien et un salut démocratique pour le monde entier ! Merci à vous, gentils capitalistes.

Le message contre les mécréants non affiliés aux diktats du marché imposés par le pétrodollar se passe de commentaires puisqu'il provient d'une vérité absolue dictée et affirmée dans les pays occidentaux.

Alors on nous fait payer le prix cher sur à peu près tout. Après une inflation record que nos salaires n'ont pas pu amortir cette vie chère, nous repartons aujourd'hui dans une course effrénée aux profits immédiats sur le pé-
.../...

Sommaire :

Edito : Quand le réel n'est pas le même...	P. 1 & 2
Préserver pour transmettre	P. 2
Action des retraités le 2 avril	P. 3
AG Retraités MBDA du 19/02	P. 4 & 5
Hommage P. Semard - 07/03	P. 6 & 7
Allons z'enfants	P. 8 à 11
Pub MACIF	P. 12



AGENDA

**Oui, les retraités ont
le droit de vivre dignement !
Oui, les retraités ont des revendications !
RASSEMBLEMENTS LE 2 AVRIL
(voir lieux et horaires page 3)**

FORMATION SYNDICALE UD - 2026

- Développer la CGT 2è Partie : **18-22 Mai (Complet)**
- CSSCT Tronc commun : **15-19 Juin**



*Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le début du stage
auprès de votre employeur
et informez l'UD de votre participation.*

trole et le gaz. Comment un bras de mer, certes stratégique et indispensable pour le capitalisme mondial, où "seulement" vingt pour cent du pétrole transite, peut provoquer un tel raz-de-marée sur le prix de deux matières premières ? N'y verrions-nous pas là aussi un fantastique effet d'aubaine préparé de toutes pièces par un marché en quête de taux de profits ?

C'est en tout cas ce que nous pouvons aisément penser lorsque nous entendons les explications du gouvernement. A un détail près ! Les pétroliers, les raffineurs et les distributeurs ne seraient que très peu responsables parce que tout viendrait des agressions militaires dans diverses parties du monde. Sachant que les guerres orchestrées sont au service des intérêts particuliers, la boucle est bouclée et les fautes sont excusées.

Les travailleurs et plus largement une grande partie de la population attendent les baisses et le gel des prix par la suite. D'ailleurs, l'Etat n'a aucun avantage à ce que les prix baissent, au contraire. La TVA étant la première rentrée fiscale mais surtout l'impôt le plus injuste qui soit, le gouvernement récupère ce qui n'était pas prévu dans son budget départ ?

Alors oui, il devrait "redistribuer" une partie de cette manne, mais à qui ? Lorsque le patronat se sera largement servi, les petites miettes iront peut-être aux quelques gueux que nous sommes. L'Etat social fera en sorte de calmer la désespérance, la détresse et surtout les prémices d'une colère populaire.

Décidément, pour une énième fois et jusqu'à quand, nous assistons à la démonstration que le capital et la bourgeoisie ne lâcheront plus rien, que la classe possédante a pris des mesures pour nous faire la peau en imposant des mesures fascisantes afin de nous soumettre à l'inacceptable.

L'heure n'est plus à la négociation mais bien à la rupture avec ce modèle social et économique qui nous est contraint.

Bon courage, les Camarades !

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

PRESERVER POUR TRANSMETTRE



Mercredi 25 mars, un grand jour pour la mémoire ouvrière du département. Les archives du syndicat CGT des usines de Rosières (Lunery) ont été transférées des locaux de l'Union Locale CGT de St Florent vers les archives départementales du Cher. Elles vont y rejoindre une partie des archives de l'UD et de l'UL de Vierzon.

Le syndicat CGT de Rosières avait été créé en 1905 dans des conditions extrêmement difficiles. Des écrits existent sur cette période, telles les mémoires de Pierre Hervier (40 ans de vie militante) un cahier d'histoire sociale spécial reproduisant les écrits d'André Thomas qui retrace la période de 1904 à 1920, Terre de Lutte (d'après les mémoires de Marcel Cherrier) et d'autres. Toute la période suivante reste à écrire. La vigilance et la ténacité de nos camarades de Rosières pour préserver ce précieux potentiel de l'histoire des « sans-grade » de l'usine sera désormais à la disposition du public et des chercheurs. Ce sont 55 boîtes d'archives comptant des milliers de pages de documents qui ont été transférées par les bons soins de Sébastien Martineau (secrétaire général de l'UD CGT du Cher), aux archives départementales à Bourges, montrant ainsi l'intérêt que porte notre UD à la préservation des archives sociales et syndicales. Le pré-inventaire réalisé nous indique par exemple que nous avons les procès-verbaux de comités d'entreprise de 1945, c'est-à-dire de la création par les ordonnances Croizat aux années 2000, les procès-verbaux des réunions de délégués du personnel de 1954 aux années 2000, les accords d'entreprise vont des années 1930 à 2000, les affiches du syndicat vont de 1966 à 2007, etc....

Ces précieuses archives ont été sauvées de la destruction, grâce à la vigilance de Gérard Amichaud (ancien DP-CGT). Elles ont été triées, répertoriées, reclassées par Josette Lacelle (décédée en janvier), Marie-Noëlle Berger, Marinette Auvity, militantes CGT de l'entreprise pendant plusieurs dizaines d'années avec l'aide de Robert Auvity, ancien président de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Région Centre (2002-2015).

Une pensée pour Josette Lacelle qui aurait eu, coïncidence du calendrier, 82 ans aujourd'hui.

Robert AUVITY

OUI, LES RETRAITÉ·ES ONT LE DROIT DE VIVRE ! OUI, LES RETRAITÉ·ES ONT DES REVENDICATIONS !



La période actuelle est complexe et peut susciter une angoisse légitime avec la remise en cause du droit international, la multiplication des conflits armés et les tensions mondiales.

Pour autant, il ne faut pas se résigner. Nous devons libérer et exprimer notre colère.

Tout nous est présenté (budget de la Sécurité sociale, de l'État, retraite, logement...) comme si les moyens financiers n'existaient pas. La seule solution serait de rogner sur les mesures sociales avec une cible particulière : les retraité·es.

Les ressources ne sont simplement pas mises au service du bien commun pour maintenir la protection sociale et la développer.

Notre colère est légitime parce que les moyens existent :

- lorsque le Sénat met en évidence que 211 milliards d'euros sont versés aux entreprises sans contrôle de l'utilisation des fonds ;
- lorsque les seules entreprises du CAC 40 bénéficiant d'allègement de cotisations sociales distribuent près de 100 milliards d'euros à leurs actionnaires, en 2024.

Nous sommes en colère parce que toutes les orientations gouvernementales tournent le dos aux attentes légitimes de la population et, bien sûr, des retraité·es.

Nous sommes en colère parce que tous les projets de budgets épargnent les plus riches. Ceux qui, si on

en croit Eric Lombard, ancien ministre des Finances de François Bayrou, ne payent pas d'impôts !

Pour toutes ces raisons, exigeons ensemble que ces milliards d'euros, fruits de notre travail, soient investis dans des mesures sociales :

- le financement de la Sécurité sociale dont la retraite est indissociable ;
- le développement de l'hôpital public ;
- la construction de logements abordables et adaptés au vieillissement ;
- le droit aux transports publics accessibles et ponctuels ;
- les moyens nécessaires pour retrouver des services publics qui répondent aux attentes de la population ;
- le droit à la culture, au sport et aux loisirs pour toutes et tous.

La partie n'est pas terminée.

Ensemble, nous pouvons changer la donne.

Ensemble, remettons en cause toutes les mesures antisociales, participons à construire un avenir meilleur.

LE 2 AVRIL, RASSEMBLONS-NOUS

- ⇒ **BOURGES :** 10H30 Place Séraucourt
- ⇒ **VIERZON :** 10H30 Sous-Préfecture
- ⇒ **ST AMAND :** 10H00 Place de la République
- ⇒ **ST FLORENT :** 10H30 Place de la République





DISCUSSION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉS MBDA DU 19 FÉVRIER 2026

Notre camarade Roger LEGER a fait le lien entre le document du congrès de l'Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie et une réflexion du syndicat de la SNIAS en 1980. La conclusion, qui en a été tirée, est sans appel.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES AGIRC-ARRCO

Document Congrès UFR - MARS 2026

Page 33 article 3-12 : Les retraites complémentaires AGRIC-ARRCO

Le décrochage des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO par rapport à la hausse des prix est encore plus important que celui de la CARSAT.

13 millions de retraités sur 17 millions sont concernés, mais les négociations annuelles qui ont lieu tous les ans entre le patronat et les organisations patronales concernent également les salariés. En effet, selon le prix d'achat de la valeur du point qui est négocié va dépendre le montant de la retraite en fin de carrière.

Extrait tiré d'un tract de Mars 1980 du Syndicat CGT SNIAS Bourges :

Le 31 mai 1979 le patronat précisait ses objectifs lors des négociations en cours : « il est exclu d'augmenter le TAUX DE RENDEMENT de référence, le patronat ne mettra plus un sou de plus dans les retraites complémentaires et de toute façon les retraités de demain ne doivent pas s'attendre à avoir les retraites d'aujourd'hui ».

Et en mars 1980, les organisations syndicales CFDT-FO-CFTC-CGC signaient un accord qui aura pour conséquence une baisse sensible des retraites servies.

La CGT seule refusait de cautionner cet accord qui s'inscrit dans la politique d'austérité pratiquée par le patronat et le gouvernement.

Cet accord précisait que dans un délai de trois ans, les caisses complémentaires qui pouvaient utiliser un rendement échelonné entre 15,60 % et 16,50 % sont obligatoirement tenues de le réduire et de pratiquer un rendement d'une valeur inférieure à 15,60%.

Ainsi le rendement depuis la fin des années 70 :

1979 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 15,60 € de retraite complémentaire
1981 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 15,00 € de retraite complémentaire
1983 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 13,30 € de retraite complémentaire
1990 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 11,94 € de retraite complémentaire
2006 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 8,66 € de retraite complémentaire

2007 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 8,50 € de retraite complémentaire
2017 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 7,50 € de retraite complémentaire
2018 : 100 € de cotisation ouvrait droit à 7,25 € de retraite complémentaire

**En 2026, cette baisse de rendement se situe entre 5 et 6 €
qui correspond à 68% du montant de 1979**

Suite document UFR, page 33 article 3-12 :

Dès lors, on comprend mieux pourquoi le gouvernement et le MEDEF voudraient nous amener à une retraite par points. L'exemple AGIRC-ARRCO nous permet de démontrer tous les dangers d'un tel système et de revendiquer la Sécurité sociale intégrale et solidaire.

Ce qui peut nous interroger à terme, sur l'intégration de l'AGIRC-ARRCO au sein de la CNAV.

Par ailleurs, les retraités ont une responsabilité particulière pour expliquer aux actifs que :

- *L'augmentation du prix d'achat du point (à un rythme supérieur à l'évolution des salaires) réduit le nombre de points qu'ils acquièrent et fait baisser leur future retraite.*
- *La sous-revalorisation de la valeur du point s'applique aussi aux points qu'ils ont acquis par leur cotisation et leur fait perdre peu à peu de la valeur.*

Pour revendiquer avec eux un gel temporaire du prix d'achat du point et l'instauration d'une Garantie minimale de points (GMP) pour les petits salaires.

Malheureusement, aujourd'hui les retraités doivent supporter des coûts exorbitants pour bénéficier d'une complémentaire santé. Or le prix moyen annuel de cette dernière représente plus de 1550 € pour une personne, soit en moyenne 8% de leurs revenus (source Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie).

& La maxime du mois &



**ON TROUVE TOUJOURS DE L'ARGENT
POUR FAIRE LA GUERRE,
JAMAIS POUR VIVRE EN PAIX.**

ALBERT BRIE

HOMMAGE A PIERRE SEMARD

**SAMEDI 7 MARS 2026 À 10 HEURES
EN GARE DE BOURGES**



Le 7 mars 1942, Pierre Semard tombait sous les balles des nazis à l'âge de 55 ans. La vie trop brève de ce militant d'exception fut d'une intensité remarquable, traversant des moments très forts de l'histoire sociale et politique de la première partie du 20ème siècle. Il reste le symbole de la résistance des cheminots à l'Occupation.

Fils d'un père cantonnier du chemin de fer et d'une mère garde-barrière, Pierre Semard naît à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 15 février 1887. Il entre aux chemins de fer à Valence en 1912, après avoir occupé divers emplois notamment à Paris. C'est au contact du monde cheminot que Pierre Semard rejoint l'action syndicale qui marquera le début d'un engagement syndical et politique pour la justice sociale et la paix, qu'il mènera tout au long de sa vie.

Plusieurs fois révoqué par la compagnie des chemins de fer ou par la SNCF entre 1920 et 1939, il fut incarcéré par la police française dans la même période. Artisan de la paix, il fut emprisonné plusieurs fois en raison de son engagement, contre l'occupation de la Ruhr et contre la guerre du Maroc puis pour sa lutte contre les dictatures et le fascisme. Il était aussi un partisan farouche de l'indépendance du syndicat vis-à-vis du politique et de la spécificité des luttes dans chaque pays.

Du 1er juillet 1924 au 8 avril 1929 il fut secrétaire General du Parti communiste Français. Du 24 novembre 1935 au 25 septembre 1939 il fut secrétaire général de la fédération nationale des cheminots CGT.

Lorsque le Front Populaire triomphe en 1936, c'est en tant que Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots réunifiée qu'il agit aux côtés de Léon Blum pour l'obtention de 21 jours de congés payés et la semaine de 40 heures dans les compagnies de chemins de fer.

Le 1er janvier 1938, lors de la création de la SNCF, il devient l'un des 4 administrateurs salariés, pour une

courte durée car il est révoqué de son poste en décembre 1938 pour avoir appelé à la grève.

Après une succession de mesures répressives prises à son encontre, la bourgeoisie collaboratrice française emprisonne Pierre Semard le 20 octobre 1939 et le livre ainsi à l'occupant nazi. Il sera condamné à 3 ans de prison. Le 20 mai 1940, il est transféré de la prison de FRESNES à celle de BOURGES. Début 1942, il est transféré au camp d'internement de GAILLON.

Le 7 mars 1942, à Evreux, Pierre Semard tombe sous les balles d'un peloton d'exécution.

Parmi les otages fusillés ce 7 mars 1942 figurent d'autres militants syndicalistes dont **Corentin Cariou** et **René Le Gall**, conseillers municipaux communistes de Paris et **Pierre Rigaud**, ancien dirigeant de la Fédération des jeunesses communistes de France et ancien secrétaire de **Maurice Thorez**.

Cet acte, qui visait à museler et soumettre au joug des nazis la corporation et la fédération clandestine, va à l'inverse renforcer les cheminots dans leur résistance, leur combat revendicatif jusqu'à la grève générale et l'insurrection en 1944.

L'idéal de progrès social et sociétal de Pierre Semard s'illustra par son action contre la remise en cause des acquis sociaux, la détérioration du Service Public, la fermeture de lignes, en recherchant l'implication des citoyens dans la démarche.

Son combat et son engagement pour la classe ouvrière, portés par la CGT et le PCF alors interdits, se retrouveront dans le programme du Conseil National de la Résistance baptisé « Les jours heureux » qui, à la Libération, met en place sur plusieurs années la nationalisation du gaz et de l'électricité, la création des Comités d'Entreprise, de la Sécurité Sociale, la retraite par répartition, le droit de vote des femmes, la 4ème semaine de congés payés, le SMIG, les ASSEDIC, le statut de la fonction publique...

Ces acquis constituent toujours un socle social révolutionnaire et ce n'est pas un hasard si le patronat et

les politiques qui l'accompagnent œuvrent depuis pour le détruire. C'est pourtant ce modèle social solidaire qui, parmi toutes les nations capitalistes touchées par la crise, a le mieux amorti ses effets sur les travailleurs.

Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'Occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement. Rappelons que la corporation des cheminots paya un lourd tribut à la paix, à l'indépendance et à la liberté puisque 8938 cheminots y laissèrent leur vie, 15977 ont été blessés pour faits de résistance et 1157 sont morts en déportation.

Le devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire.

Ce contexte fait douloureusement écho à la situation géopolitique actuelle. Le monde est aujourd'hui traversé par des conflits meurtriers, par une montée des tensions internationales, par une logique de blocs et de militarisation accrue, poussée et confortée par la politique du 47^e président des Etats-Unis qui est impossible à définir. Est-ce technolibertarien ? fasciste isolationniste ? ploutopopuliste ? Fort de sa situation privilégiée sur l'échiquier, celui-ci impose un rapport de forces inédit et débri-dé aux autres nations. Il travaille sans relâche à corrompre et déstabiliser les démocraties pour les forcer à adopter sa doctrine. Sa politique expansionniste stimule et encourage la montée du populisme.

Mais partout, les peuples paient le prix fort : vies humaines sacrifiées, déplacements forcés, appauvrissement, remise en cause des libertés.... Dans ce climat, les dépenses militaires explosent pendant que l'on explique aux travailleurs qu'il n'y aurait plus d'argent pour les **salaires**, les **retraites**, la **santé**, l'**éducation** ou les **services publics**. Ce sont toujours les mêmes logiques : faire payer la crise, la guerre et les choix politiques au monde du travail.

Dans le même temps, l'extrême droite progresse en France et en Europe. Le Rassemblement National, comme d'autres forces similaires ailleurs, prospère sur la peur, sur la colère sociale, sur le repli nationaliste. Mais derrière les discours, l'histoire nous l'a appris : l'extrême droite n'a jamais été du côté des travailleurs, jamais du côté de la paix, jamais du côté des libertés syndicales.

Pierre Semard nous rappelle que le combat pour la paix est indissociable du combat social. La CGT a toujours porté un syndicalisme internationaliste, opposé à la guerre, à l'exploitation et à la division

des peuples. Un syndicalisme qui défend la coopération entre les travailleurs, et non la concurrence et la haine.

Aujourd'hui, face aux réformes antisociales, à la casse du service public ferroviaire, au recul du droit à la retraite, à la privatisation rampante, à l'ouverture à la concurrence, à l'allotissement des lignes, qui n'a qu'un seul objectif : casser l'entreprise publique, et mettre les cheminots en concurrence entre eux, dégrader les conditions de travail et sacrifier la qualité du service rendu aux usagers, ce que Pierre Semard défendait hier, nous avons à le défendre aujourd'hui :

- une SNCF unie,
- un service public accessible à toutes et tous, au service de l'intérêt général et non des profits privés.

Pierre Semard nous rappelle que le syndicalisme CGT n'a jamais accepté l'inacceptable.

Il nous rappelle que la résignation ouvre toujours la voie aux reculs sociaux et à l'extrême droite.

Il nous rappelle que la lutte collective est notre seule force.

Après la guerre, Pierre Semard et son épouse Juliette ont été inhumés au cimetière du Père-Lachaise, à Paris .

Pierre Semard est tombé, mais ses idées vivent dans chacune de nos luttes, passées, présentes et futures.

Le 8 mars, journée de lutte internationale pour les droits des femmes est plus que jamais d'actualité. A l'heure actuelle les femmes gagnent en moyenne 22% de moins que les hommes. 80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. 80% des personnes en situation de pauvreté tout en ayant un emploi sont des femmes. 6 personnes sur 10 au smic sont des femmes. Les femmes perçoivent une pension de retraite inférieure de 38% à celle des hommes. Et la liste est encore longue. C'est également une journée de solidarité avec les femmes du monde entier victimes du patriarcat, des violences sexistes et sexuelles, victimes également de la montée de l'extrême-droite. Ne nous résignons jamais, luttons au quotidien pour faire entendre leurs voix. La CGT appelle à agir le 8 mars pour gagner l'égalité au travail et dans la vie

L'Union Départementale CGT du Cher organise aujourd'hui à 14h00 un village informatif et revendicatif suivi d'une manifestation Place Simone Veil à Bourges.

Cécile Piedallu - Cheminote à Bourges

ALLONS Z'ENFANTS*

« La France a peur... »

Cette phrase célèbre d'un présentateur d'un journal télévisé en 1976 pourrait servir de titre au rapport d'information de l'Assemblée Nationale d'avril 2025 sur la sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense :

« L'affaiblissement de notre cohésion sociale nous fragilise alors que les menaces s'accumulent. Il constitue une vulnérabilité interne qui pourrait être instrumentalisée par les compétiteurs de la France []

Les opérations russes et chinoises dans ce domaine cherchent à fragiliser nos propres systèmes politiques et notre cohésion nationale, tout en alimentant voire suscitant des effets d'alignement en notre défaveur, comme l'atteste la guerre en Ukraine. »

C'est emberlificoté : on ne dit pas « les ennemis possibles » mais « les compétiteurs ».

Heureusement le général Fabien Mandon a résumé brutalement le projet : la France doit restaurer sa « force d'âme » et surtout « accepter de perdre ses enfants » pour faire face à quoi ? « pour dissuader le régime de Moscou ». C'est plus simple.

On a compris : pour nos gouvernants ou généraux, il est donc nécessaire – urgent ? – de sensibiliser la jeunesse à l'esprit de défense.

SENSIBILISER LA JEUNESSE, UNE VIEILLE IDÉE, DÉJÀ

La sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense n'est pas une nouveauté, on a connu ça dans notre histoire.

Dans les années qui ont précédé la Première Guerre Mondiale on avait la préparation à la guerre contre l'Allemagne pour récupérer l'Alsace-Lorraine perdue depuis notre défaite contre la Prusse en 1871. L'école était le lieu d'un véritable bourrage de crâne avec les lectures, les bataillons scolaires, les exercices militaires – l'école disposait même parfois de fusils en bois pour que les enfants s'imprègnent bien du sacrifice qu'on allait attendre d'eux.

Après 1918, le patriotisme exacerbé survivra dans les manuels d'Histoire de France jusque dans les années 1960. On était très fier de l'Empire français

et de ses colonies en Afrique et Asie du sud-est. A partir de la fin des années 1960, la jeunesse se révolte pour aboutir au "make love, not war". Sous cette influence, on peut trouver une remise à cause d'une éducation rigide basée sur l'amour sans nuances de la patrie. Le point d'orgue de cette période sera la fin du Service Militaire obligatoire en 1996. On reviendra à une éducation plus axée sur le civisme – mitonné avec un certain humanisme.

Depuis le début des années 2000, les budgets militaires sont repartis à la hausse – pour aboutir à l'augmentation brutale de ces dernières années. Depuis quelques années, on peut constater que l'armée revient s'intéresser à l'école en mettant l'accent sur la sécurité, la menace terroriste, et avec les JDC, les Journées de Défense Citoyenne.

La militarisation contemporaine de notre société n'est pas un simple héritage historique, c'est avant tout une réaction politique à des peurs collectives dont l'école devient un outil de gestion sécuritaire qui mène à un renforcement du lien Ecole-Armée.

Lors de ses vœux en janvier 2024, Emmanuel Macron réaffirme les menaces guerrières qui pèsent sur la France et l'Europe justifiant ainsi ses ambitions militaristes. C'est au cours de ces vœux qu'il déclare faire de l'école le « fer de lance du réarmement civique ».

"Militariser" l'école n'est pas un projet neutre, c'est un projet politique avant d'être éducatif. La militarisation par essence transforme la fonction même de l'école. Elle fait passer la citoyenneté critique au rang de citoyenneté de loyauté. En conséquence l'école cesse de former des sujets politiques pour fabriquer des citoyens fidèles – comme elle le fit avant 1914.

LES QUATRE PRINCIPAUX OUTILS DE LA MILITARISATION

- Les classes de défense (CD),
- Les classes de défense et de sécurité globale (CDSG),
- Le nouveau futur Service Militaire Volontaire (SNU),
- Les Cadets de la République.

413 MILLIARDS
POUR L'ARMEMENT



C. Alon

Les Classes de Défense (les CD)

Ces classes sont créées en 2005 pour des élèves de 13 à 18 ans, ouvertes à tous types d'établissements avec en priorité les Réseau d'Education Prioritaire (REP) et les établissements ruraux.



Dispositifs éducatifs visant à sensibiliser les élèves aux enjeux de la défense nationale : mieux comprendre le rôle des forces armées et développer des compétences liées à la sécurité.

Classes de Défense et de Sécurité Globale (les CDSG)

Créées en 2005 pour élèves de 13 à 18 ans, leur programme éducatif est plus large que celui des CD, incluant un lien avec la défense, la sécurité intérieure et la sécurité globale en formant les élèves aux divers aspects de la sécurité (y compris la cyberdéfense, la sécurité civile) et aux enjeux géopolitiques.

Le Service Militaire Volontaire (SVM)

Ce nouveau dispositif sera piloté au niveau ministériel sous l'autorité directe du gouvernement. Il s'adresse en priorité aux jeunes chômeurs ou aux jeunes en décrochage scolaire ou social.

Les Cadets de la Défense

Il s'agit d'accueillir des jeunes entre 12 et 16 ans dans un cadre militaire (hors du temps scolaire) pour des activités éducatives, sportives et culturelles. Les objectifs sont multiples : se comporter en adolescent citoyen ; connaître son prochain par la mixité sociale ; devenir un référent "exemplaire" pour ses concitoyens ; et ne pas oublier de connaître et faire connaître l'armée par le témoignage. Toutes choses pour se positionner comme responsable.

MISSIONS ET DEMISSIONS DE L'ÉCOLE

On peut résumer par ces objectifs simples : instruire, former, éduquer les futurs citoyens. Pour mettre en œuvre ces objectifs, l'école offre un cadre d'apprentissage structuré où les élèves acquièrent des connaissances et développent leur esprit critique, et ce dans le but de former des individus équilibrés.

Est-il nécessaire que les jeunes adolescents, même volontaires, aillent faire une immersion dans un cadre militaire ? L'École est-elle toujours en capacité de former des citoyens ?

Depuis les années 2000, les gouvernements successifs ont progressivement délaissé l'école dans ses missions éducatives et pédagogiques pour répondre à des logiques économiques et budgétaires.



Priorité est donnée à la rentabilité immédiate et à l'adéquation au marché de travail au détriment de la formation intellectuelle et citoyenne. Nous sommes aujourd'hui dans une orientation utilitariste de l'éducation avec une transformation de l'école en outil de production de compétences plutôt qu'en lieu d'émancipation et de construction de l'esprit critique.

Cette déresponsabilisation institutionnelle a entraîné un transfert implicite de certaines missions éducatives (socialisation, valeurs, comportement) vers les familles ou d'autres acteurs. L'école ne jouant plus pleinement son rôle de correcteur des inégalités, la dépendance accrue à l'environnement familial et socio-culturel a donc été la première conséquence de ces logiques à la rentabilité immédiate.

Très vite est apparue une fragilisation du lien social et démocratique, l'école n'ayant plus la capacité à former des citoyens engagés et responsables. Bien sûr ces difficultés ont été et sont plus criantes dans les familles les plus pauvres, avec les jeunes issus de ces familles qui se retrouvent massivement concentrés dans les quartiers populaires – sans oublier les territoires ruraux.

Cette fragilisation du lien social a eu des conséquences tant sur le plan social que civique. En 2005, les émeutes dans les quartiers populaires ont mis en lumière des fractures sociales importantes (chômage élevé et difficulté d'accès à l'éducation). C'est dans ce contexte de montée de tensions sociales qu'ont été créés les cadets de la défense (voir plus haut), l'armée reprenant là, la place de l'éducation nationale dans sa mission éducative et formative.

LIEN ÉCOLE -ARMÉE, OU LE MÉPRIS DE CLASSE

En 2005, avec la création des Cadets de la défense, on refilait à l'armée la mission de rétablir les égalités sociales. C'est ce même projet qui est relancé par Emmanuel Macron qui dit, en janvier 2024 : « L'École sera le fer de lance du réarmement civique avec le renforcement du lien École-Armée » Déjà, en 2021, Jean Michel Blanquer avait piloté un proto-

cole signé entre le ministère des armées et le ministère de l'éducation dans le cadre du déploiement des classes de défense. Dans ce document on prend la mesure du mépris de classe de ce gouvernement. On ne peut s'empêcher de penser que ces classes de défense serviront à préparer « la chair à canons » lors des prochains conflits éventuels.



10 Mars 2025

Sur ce dispositif, ne voulant pas trahir par un résumé, l'idéologie de ce texte, nous livrons une citation exacte :

« [il s'agit] d'utiliser le dispositif comme un vecteur d'égalité des chances en privilégiant la création de classes de défense dans des établissements relevant d'un réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+), implantés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou en cités éducatives, les lycées professionnels, les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), les lycées d'enseignement adapté (LEA) et les établissements avec internat d'excellence, les établissements situés en zone rurale isolée ou disposant de dispositifs spécifiques (classes unité localisée pour l'inclusion scolaire "ULIS", sections d'enseignement général et professionnel adapté «SEGPA», unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants "UPE2A", dispositifs relais, dispositifs de protection judiciaire relevant de l'Education nationale, etc.). [...] L'inscription dans le parcours à venir par la découverte de la diversité des métiers des armées élargit les perspectives des élèves comme levier pour l'égalité des chances, permet de lutter contre les différents stéréotypes liés au genre, au milieu social d'origine et au handicap et contribue à la prévention du décrochage scolaire. Par ailleurs, la participation des élèves au dispositif sera valorisée dans leur parcours scolaire, notamment dans le cadre de l'épreuve orale du diplôme national du brevet. »

Pour un chef d'Etat la guerre ou la peur de la guerre présentent de nombreux atouts : faire diversion et

relégitimer une présidence affaiblie, justifier des budgets sécuritaires, envoyer les « classes dangereuses » au champ de bataille.

L'ENSEIGNEMENT DE LA DÉFENSE **INTEGRE LES PROGRAMMES** **SCOLAIRES**

La sensibilisation à l'esprit de défense fait partie du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle est enseignée de manière transversale dans différentes matières :

- Education Morale et Civique (EMC) : citoyenneté, devoir de défense, responsabilité, engagement ;
- Histoire & Géographie : comprendre les enjeux contemporains liés à la défense, la sécurité, les conflits ;
- Sciences et Technologie : illustrer les aspects scientifiques liés aux technologies de défense ou de cyber sécurité ;

Il y a donc un aménagement des programmes et des ressources pédagogiques pour enseigner l'esprit de défense. Sur le site d'Eduscol nous retrouvons toutes les « entrées de défense » dans les programmes.

Le gouvernement veut faire de l'école un lieu stratégique de son tournant autoritaire, préparant ainsi les nouvelles générations à la guerre dans un contexte de remilitarisation internationale.

Ainsi, le risque de militarisation de l'école est grand. La CGT Edu'action a déjà pris position et dénonce « les rallyes citoyens », les journées « esprit de défense et métiers de la sécurité » et autres ateliers en uniformes – ce qui est contraire à un modèle éducatif et émancipateur.

LES ENJEUX POLITIQUES **ET ÉCONOMIQUES** **DE LA SENSIBILISATION** **A L'ESPRIT DE DÉFENSE**

Les enjeux politiques sont forts. La fragilisation de la cohésion et la montée des tensions internes sont évidentes pour tous. Le gouvernement a fait le choix de l'autorité pour résoudre les difficultés sociales. En effet, il s'agit de donner à la population l'objectif de soutenir et de participer à l'effort de défense en cas de crise – en résumé d'amener la population au consentement, à consentir à accepter tous les efforts, et à être un réservoir de mobilisation.

Toutefois la population consentante ne sera pas concernée par les bons effets économiques et no-

tamment sur les effets multiplicateurs des investissements financiers dans l'armement (pour exemple : 1 € investi dans la défense génère entre 1,27 € et 1,68 € de profit). Voilà donc qui justifie un discours positif autour de la défense.

ET LE MEDEF DANS TOUT ÇA ?

Anatole France l'avait si bien dit : « *On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour les industriels.* »

Au fait, quelle place tient donc le MEDF au sein de ce grand projet de sensibilisation à la défense ? Le MEDEF est discret, depuis une vingtaine d'années, mais ça ne l'empêche pas d'entretenir un partenariat solide avec le ministère des armées, porté par le CLD (Comité Liaison Défense). Ce comité a pour objectif de développer une connaissance mutuelle et de mener des actions communes entre le monde des armées et le monde de l'entreprise.

Cette relation est formalisée via le Manifeste ProMiles. C'est grâce à ce Manifeste que le MEDEF s'introduit dans l'école.

Un exemple ? Lorsqu'une entreprise est signataire de ProMiles avec l'unité marraine d'une classe de défense, elle peut être associée à des actions : accueil, visites, témoignages sur les métiers, soutien logistique (transport d'une classe).

En résumé les classe de défense structurent le lien armée-école-entreprises. Le MEDEF n'entre dans ces classes qu'au titre de partenaire ou d'appui via ProMiles plutôt que par un schéma national formalisé.

ÉCOLE : FORMER OU CONFORMER ?

L'école se trouve donc aujourd'hui au croisement de deux logiques : former ou conformer ?

La militarisation nous oblige à une hiérarchie stricte, à l'obéissance, à la discipline, à la primauté du collectif sur l'individu. C'est ce que Foucault appelait « la *discipline du corps* », une technologie de pouvoir qui vise à produire des comportements dociles, prévisibles et utiles à l'état.

Introduire l'armée dans l'école c'est familiariser l'enfant avec la logique de la force, la nécessité de défense, la légitimité de la coercition, l'idée qu'il faut parfois obéir pour protéger.

Mais nos Etats et le nôtre en particulier sont assez malins pour introduire tout ça en douce. Aujourd'hui la militarisation n'est plus frontale, elle est symbolique, intégrée dans le langage même de l'école. Bourdieu et Foucault diraient qu'il s'agit d'une « douce *violence symbolique* », une militarisation sans armes qui pénètre l'imaginaire et les valeurs plutôt que le corps.

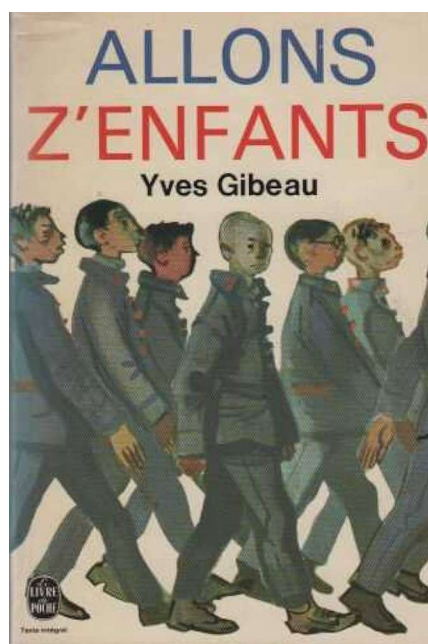
La militarisation de l'école ne pose pas seulement une question éducative, elle interroge la nature et la société que nous voulons.

Frédéric RENARD

co-secretaire départemental CGT Educ'Action

Janvier 2026

* Tiré du livre "ALLONS Z'ENFANTS" de Yves Gibeau



Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'Informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.